

Une belle récompense pour l'église

La commune est lauréate du concours départemental des Rubans du patrimoine pour la mise en valeur de l'église Saint-Saturnin.

Auprès de Marie-Pierre Missioux, présidente de l'Association des maires des Deux-Sèvres, Quentin Capelle, vice-président de la Fédération française du bâtiment (FFB) des

Deux-Sèvres, Christian Troubat, membre du jury des Rubans du patrimoine et représentant de la FFB, Pierre-André Masteau, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, Eric Chevalier, maire de La Chapelle-Bertrand, a reçu dernièrement, pour la commune, le prix départemental du concours Les Rubans du patrimoine.

Ce concours s'impose d'année en année comme la distinction marquante des communes de toutes tailles qui s'engagent dans des opérations de restauration et de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Organisé au niveau national par la Fédération du bâtiment en partenariat avec l'Association des maires de France et la Fondation du patrimoine, ce prix reconnaît et témoigne depuis de nombreuses années de son attachement à l'entretien et à la restauration du patrimoine bâti.

C'est ainsi que les membres du jury ont félicité Eric Chevalier et son conseil municipal d'avoir pris l'initiative de remettre en valeur l'église Saint-Saturnin, vénérable monument du XII^e siècle, et ainsi de contribuer au développement touristique et économique de la commune, laquelle a souhaité prendre en compte les aspects environnementaux, puisque l'église se situe dans un environnement protégé aux abords d'un château classé Monument historique.



Présents à cette cérémonie, Quentin Capelle, Marie-Pierre Missioux et Pierre-André Masteau ont félicité Eric Chevalier, maire de La Chapelle-Bertrand, en lui remettant les Rubans du patrimoine pour les travaux réalisés à l'église.